

Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective

QUELLE  
**FRANCE**  
DANS  
**10** ANS ?

Jean Pisani-Ferry, Commissaire général à la stratégie  
et à la prospective, présentera, en exclusivité,  
les cinq notes d'introduction au débat national

## Quelle France dans 10 ans ?

**Jeudi 26 septembre 2013**  
**à 12h30 à la Maison de la Chimie**  
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

*Présentation suivie d'un déjeuner*

Dans le cadre du projet « [Quelle France dans 10 ans ?](#) » confié au Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) par le Président de la République et le Premier ministre en août dernier, **cinq notes d'introduction au débat national seront rendues publiques jeudi 26 septembre, à l'occasion du [débat organisé avec les think tanks](#)**. Ces cinq documents, qui complètent la [contribution du CGSP au séminaire gouvernemental du 19 août](#), sont destinés à stimuler et alimenter le débat.

Ils portent sur cinq enjeux essentiels :

- Quelle évolution de notre modèle productif ?
- Quel devenir de notre modèle social ?
- Quelle soutenabilité de notre modèle de croissance ?
- Comment bâtir un nouveau « vivre ensemble républicain » ?
- Quelle Europe ?

Ces notes présentent, pour chacun de ces enjeux, les **constats actuels**. Elles dressent un **diagnostic**, et annoncent les **grandes options possibles**.

Jean Pisani-Ferry détaillera également la **phase de débats et de concertation nationale** pour « Quelle France dans 10 ans ? » qui impliquera citoyens, experts, partenaires sociaux, représentants de la société civile organisée et élus.

À l'issue de cette phase, **le CGSP s'attachera à objectiver les constats, à construire des diagnostics partagés et à identifier les leviers d'action**. Le rapport final « Quel France dans 10 ans ? » sera remis au Président de la République et au Gouvernement à la fin de l'année 2013.

### Inscription/Accréditation obligatoires :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication  
Tél. 01 42 75 61 37 - [jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)



## Le Projet : Quelle France dans 10 ans ?

Lors du séminaire gouvernemental de rentrée du 19 août 2013, le Président de la République a souhaité que soit engagée sans attendre une démarche, largement concertée, visant à définir une stratégie à 10 ans pour la France.

**La définition d'une telle stratégie recouvre plusieurs objectifs :**

- **montrer un chemin** qui permet à notre pays d'avancer avec des repères et des indicateurs clairement identifiés ;
- **engager des choix collectifs** qui organisent les transitions majeures ;
- **adapter nos politiques et nos instruments en fonction des objectifs visés** ;
- **ouvrir une large concertation** avec l'ensemble des forces vives.

À l'issue du séminaire, le Premier ministre a confié au Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) la préparation de ce projet en identifiant notamment 5 enjeux essentiels : l'avenir du modèle de production, la réforme de notre modèle social, la soutenabilité de notre modèle de croissance, les mutations de la société française et le projet européen.

Le rapport du CGSP sera remis au Président de la République et au Premier ministre à la fin 2013.

**Ce rapport aura en particulier pour ambition de :**

- **clarifier un certain nombre de perspectives pour les 10 ans à venir** au travers d'un diagnostic prospectif, se fondant sur des constats le plus possibles partagés ;
- proposer parmi les choix possibles un nombre restreint de priorités nationales ;
- **fixer** autour de ces priorités **des objectifs concrets et chiffrés** de nature à mobiliser les forces vives et l'ensemble du corps social au-delà d'une seule législature.

---

*Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.*

*Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.*

*À ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.*